

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Maladies dermato-inflammatoires - Une perspective de l'interaction entre le TDAH, les troubles de l'humeur et les troubles anxieux

No d'activité : 81081

Date : jeudi le 26 mai 2022

Lieu : Webinaire

Coordonnées :

Objectifs

Maladies dermato-inflammatoires

- Reconnaître et décrire les maladies dermato-inflammatoires tel que le psoriasis, dermatite atopique et hydradénite suppurée (HS)
- Discuter des manifestations cliniques associées
- Réviser les différents traitements disponibles pour ces conditions
- Optimiser la référence via formulaire du CRDS pour les conditions dermato-inflammatoires sévères

Une perspective de l'interaction entre le TDAH, les troubles de l'humeur et les troubles anxieux

1. Expliquer comment l'état hypo-dopaminergique du TDAH peut répercuter sur les troubles de l'humeur.
2. Discuter des effets potentiels sur les troubles anxieux.
3. Différencier les troubles comorbides des troubles tributaires.
4. Saisir comment les troubles d'abus de substances peuvent parfois être tributaires du syndrome hypo-dopaminergique mais aussi comorbides avec les deux autres entités.
5. Mettre en place une stratégie pour aborder l'ensemble de la problématique.

Président de séance : Dre Ginette Barrière

Horaire

2022-05-26	18:30	20:00	Conférence	Maladies dermato-inflammatoires	Dre Julie Lecours, dermatologue
2022-05-26	20:00	20:15	Pause/Repas		
2022-05-26	20:15	21:45	Atelier	Une perspective de l'interaction entre le TDAH, les troubles de l'humeur et les troubles anxieux	Dr John P. Sader, omnipraticien

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Janssen

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.